

# CATALOGUE DE FORMATION

S T A G E S 2 0 1 2



La formation : un outil de transfert  
des méthodologies du Réseau ANACT

Prise en compte du travail dans l'organisation

Les conditions pour l'allongement de la vie au travail

De la prévention à la promotion de la santé



Lorsqu'il s'agit pour nous de concevoir et de formaliser un catalogue de formation, nous nous efforçons d'articuler vos problématiques d'action, souvent touffues et complexes, et ce que notre expérience à vos côtés, dans le cadre d'interventions en entreprises, nous enseignent. Cela nous impose de vous donner un cadre (des références théoriques, des modèles de compréhension qui débordent souvent la seule question de départ) et d'être pragmatiques, vous équiper en méthodologies qui vous permettront, dans les contextes qui sont les vôtres, d'agir et de proposer des dynamiques de transformation pertinentes et efficaces).

Notre mission de service public dédiée à l'amélioration des conditions de travail trouve dans cet exercice de réalisation d'un catalogue de formation un enjeu qui nous tient à cœur : transférer ce que nous expérimentons, équiper les professionnels de façon à leur permettre, à leur tour, de s'appropriier des grilles de lecture, des outils, des démarches susceptibles de rendre robustes et durables les effets des actions qu'ils entreprennent.

Au-delà de la conception des différents modules du catalogue, l'animation des sessions de formation représente pour nous un espace privilégié de confrontation et de débat sur des enjeux, des modes d'action, des objectifs qui n'ont jamais fini de s'enrichir et de progresser. Le contexte actuel, avec l'attention qu'il porte aux enjeux du travail et de ses conditions de réalisation, nous semble favorable pour poursuivre et développer nos ambitions de transfert via la formation.

Pour répondre aux nombreuses questions que vous nous posez sur votre professionnalisation, nous vous proposons cette année des parcours de formation pour deux de nos thématiques :

- allongement de la vie au travail
- santé

Ces parcours sont à adapter selon vos besoins. Ils sont pour nous une manière de vous proposer une logique d'appropriation des thématiques de l'ANACT.

Si ces parcours sont toujours en lien avec l'amélioration des conditions de travail et la performance ils sont aussi en résonance direct avec l'agenda social des entreprises.

Nos formations vous accompagnent pour enrichir vos accords ou plan d'action et répondre aux obligations contractuelles sur la pénibilité, l'égalité des chances et les seniors.

A côté de ces parcours vous retrouverez nos approches méthodologiques et organisationnelles, avec cette année encore de nouvelles thématiques comme l'absentéisme, l'accompagnement des managers face aux risques psychosociaux, la prise en compte des maladies chroniques et évolutives,....

Très belle année de formation



Liliane Lament,  
Responsable Formation Externe



Pascale LEVET  
Directrice Technique et Scientifique

# S O M M A I R E

---

<b>PRISE EN COMPTE DU TRAVAIL DANS L'ORGANISATION :</b>	
<b>DU DIAGNOSTIC AU PRONOSTIC</b>	p. 5
1 - Réaliser un diagnostic en entreprise	p. 6
2 - Intervenir en PME, la méthode participative - CQDIS	p. 7
3 - Réaliser un accompagnement en entreprise : intervenir pour améliorer les conditions de travail	p. 8
4 - Agir sur le management pour prévenir les risques psychosociaux	p. 9
5 - Concevoir et simuler le travail futur, lors d'un projet de transformation d'entreprise	p. 10
6 - Mixité, égalité professionnelle et conditions de travail	p. 11
7 - Comment prévenir l'absentéisme en entreprise	p. 12
8 - GPEC territoriale : Quels enjeux ? Quelles modalités d'actions sur les territoires ?	p. 13
<b>LES CONDITIONS POUR L'ALLONGEMENT DE LA VIE AU TRAVAIL</b>	p. 14
9 - La démographie du travail, pour enrichir vos diagnostics « pénibilité, égalité professionnelle, emploi des seniors »	p. 16
10 - Favoriser le maintien en activité des seniors	p. 17
11 - Agir sur la pénibilité et les parcours pour prévenir l'usure professionnelle	p. 18
12 - Maintien dans l'emploi des personnes atteintes de Maladies Chroniques Evolutives	p. 19
<b>DE LA PRÉVENTION À LA PROMOTION DE LA SANTÉ</b>	p. 20
13 - Construire une démarche durable de prévention des risques professionnels	p. 22
14 - Mettre en place des indicateurs pour un observatoire	p. 23
15 - Sensibiliser aux risques psychosociaux grâce au E-learning	p. 24
16 - Stress et risques psychosociaux : Élaborer une démarche de prévention centrée sur l'organisation du travail	p. 25

17 - Inscrire les risques psychosociaux dans le Document Unique	p. 26
18 - Élaborer une stratégie de prévention des TMS	p. 27
19 - Réaliser une enquête pour disposer d'indicateurs de l'état de santé musculosqueletique du personnel	p. 28
20 - Utiliser le logiciel MUSKA TMS : un outil pour évaluer le risque de TMS et simuler des solutions techniques et organisationnelles	p. 29
21 - Approche cartographique et territoriale des conditions de travail	p. 30
<b>NOUVEAU</b>	
LES INTERVENANTS	p. 32
VOS CONTACTS	p. 35
BULLETIN D'INSCRIPTION	p. 36
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	p. 37
ADRESSES ARACT	p. 39

## VOS CONTACTS

Pour toutes vos questions sur les contenus des formations, contactez :  
Liliane Lament, responsable formation : Tél.: 04 72 56 13 73,  
mail : [l.lament@anact.fr](mailto:l.lament@anact.fr)

Pour toutes vos questions administratives, contactez :  
Nicole Cortes-Tetzlaff, chargée de l'administration : Tél.: 04 72 56 13 71,  
mail : [formations@anact.fr](mailto:formations@anact.fr)

Pour toutes vos demandes de formation intra-entreprise, contactez :  
Soraya Lebleu, assistante Direction Technique et Scientifique :  
Tél.: 04 72 56 13 20, mail : [intervention@anact.fr](mailto:intervention@anact.fr)

# Prise en compte du travail dans l'organisation : du diagnostic au pronostic

**Vous êtes acteurs de l'entreprise, consultants, partenaires sociaux souhaitant placer le travail au cœur de vos démarches d'entreprises**

**Dans ce chapitre, vous trouverez :**

- des formations pour enrichir vos méthodologies d'intervention : du diagnostic à l'accompagnement.
  - Réaliser un diagnostic en entreprise
  - Intervenir en PME, la méthode participative – CQDIS
  - Réaliser un accompagnement en entreprise : intervenir pour améliorer les conditions de travail
- des formations pour anticiper et simuler la place des conditions de travail dans vos projets de transformation.
  - Agir sur le management pour prévenir les risques psychosociaux
  - Mixité, égalité professionnelle et conditions de travail
  - Comment prévenir l'absentéisme en entreprise
- des formations en lien avec vos préoccupations et l'actualité sociale :
  - Concevoir et simuler le travail futur, lors d'un projet de transformation d'entreprise
- une nouvelle formation à destination des acteurs territoriaux pour une approche territoriale de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.
  - GPEC Territoriale : quels enjeux ? quelles modalités d'actions sur les territoires

# 1

# RÉALISER UN DIAGNOSTIC EN ENTREPRISE

Prise en compte du travail dans l'organisation

## PUBLIC CONCERNÉ

Consultant ou acteur d'entreprise réalisant des diagnostics, souhaitant confronter vos pratiques avec celles du Réseau ANACT.

## OBJECTIF

S'approprier la méthodologie du réseau ANACT dans la réalisation d'un diagnostic.

## PROGRAMME

Approche globale du travail, conduite concertée du changement telles sont les spécificités de cette formation au diagnostic. Cette formation propose une approche pluridisciplinaire articulant amélioration des conditions de travail et développement de la performance.

### Les thèmes abordés :

- L'intérêt de réaliser un diagnostic concerté en partant de l'ensemble des dimensions de l'entreprise (organisationnelles, sociales, techniques, stratégiques...).
- La construction des hypothèses.
- L'identification des étapes du diagnostic.
- La mise en œuvre des méthodes.
- Les modalités de l'intervention et la posture de l'intervenant.

## INTERVENANTS

Philippe NEGRONI,  
Julien PELLETIER,  
Thierry ROUSSEAU,  
Stéphanie ROUSSET

**DATES : 2 sessions, 2 jours**

**31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2012  
11 et 12 septembre 2012**

à Lyon

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Études de cas, travaux en groupe, échanges et débats entre les participants, présentation de modèles et outils, guide méthodologique.

PRIX net de TVA : 960 euros

# 2

## INTERVENIR EN PME, LA MÉTHODE PARTICIPATIVE - CQDIS

### PUBLIC CONCERNÉ

Consultant ou intervenant en PME.

### OBJECTIF

Acquérir une méthode d'intervention en PME prenant en compte les enjeux de Coûts, de Qualité, de Délais, d'Innovation et les aspects Sociaux dont les conditions de travail (CQDIS).

### PROGRAMME

Cette formation opérationnelle permettra l'appropriation d'une méthode participative rapprochant les enjeux stratégiques des conditions de réalisation du travail.

#### Les thèmes abordés :

- L'analyse des changements d'organisation en PME : effets économiques, sociaux et risques éventuels.
- Les spécificités des relations sociales en PME.
- Les aspects sociaux en lien avec les enjeux de coûts, qualité, délais et d'innovation.
- La définition des objectifs de progrès et la conception du plan d'action.

### INTERVENANT

Karine BABULE

**DATES : 2 jours**

**18 et 19 octobre 2012**

**à Lyon**

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, d'échanges interactifs et d'étude de cas

**PRIX net de TVA : 960 euros**

## 3

# RÉALISER UN ACCOMPAGNEMENT EN ENTREPRISE :

INTERVENIR POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

## PUBLIC CONCERNÉ

Consultant, intervenant en entreprise ou chef de projet interne en entreprise... Vous avez suivi une formation ou mis en œuvre des diagnostics...

## OBJECTIF

Poursuivre la démarche d'intervention du Réseau ANACT après un diagnostic. Piloter un processus d'accompagnement en mobilisant les acteurs sur un projet partagé.

## PROGRAMME

Sur la base des enjeux du travail et de la réalité des activités, la conduite du changement en matière de conditions de travail s'appuie sur une démarche d'intervention qui associe pleinement les acteurs (direction, IRP, encadrement...). Cet accompagnement débouche sur des propositions concrètes et des plans d'actions à mettre en œuvre.

### Les thèmes abordés :

- Comment prendre appui sur le diagnostic partagé (conditions de travail et performance économique) réalisé en amont.
- Comment construire, présenter et soutenir une proposition d'intervention.
- La mise en place d'une structure projet qui conduira le processus de la commande à l'évaluation.
- Les repères articulant intervention, dynamique de changement et concertation avec les salariés et leurs représentants.

## INTERVENANTS

Jack BERNON,  
Frédéric DUMALIN

**DATES : 2 jours**

**22 et 23 novembre 2012**

**à Lyon**

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Études de cas, travaux en groupe, échanges et débats entre les participants, présentation de modèles et outils, guide méthodologique.

**PRIX net de TVA : 960 euros**

## PUBLIC CONCERNÉ

Acteur RH, manager, consultant

## OBJECTIF

Donner des points de repère pour mettre en place des pratiques de management favorables au bien être des salariés et à la performance des organisations.



**DATES : 2 jours**

**29 et 30 novembre 2012**

**à Lyon**

## PROGRAMME

Comprendre les incidences du management sur les conditions de travail et la santé des collaborateurs.

Conduire une analyse de l'activité managériale permettant de mieux définir le rôle des managers.

Mieux intégrer les questions de management dans les démarches de prévention des RPS.

### Les thèmes abordés :

- Comprendre les grandes évolutions managériales et leurs incidences sur le travail.
- Analyser l'activité managériale à partir d'une grille de lecture spécifique.
- Repérer les difficultés et les ressources inhérentes à l'activité managériale.
- Identifier les acteurs, les outils, les dispositifs de soutien présents dans l'organisation.
- Savoir analyser des situations de travail qui posent problème et créer des espaces de régulation.
- Développer des leviers d'actions et définir des conditions de réussite favorisant le management par le travail et la performance de l'organisation.

## INTERVENANTS

Patrick CONJARD,  
Ségolène JOURNOUD

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternances d'apport de connaissance et de cas pratiques en prenant appui sur les expériences des participants.

## 5

# CONCEVOIR ET SIMULER LE TRAVAIL FUTUR, LORS D'UN PROJET DE TRANSFORMATION D'ENTREPRISE

POSSIBILITÉ DE STAGE  
en  
**INTRA**

## PUBLIC CONCERNÉ

Acteur RH, chef de projet  
maîtrise d'ouvrage, consultant,  
acteurs régionaux des territoires  
(DIRECCTE, CCI, RDT...).

## OBJECTIF

Permettre aux participants  
d'anticiper et d'accompagner les  
effets d'une transformation sur le  
travail (changement d'organisation,  
investissement industriel ou bâtiment,  
système d'information...).

Concevoir des organisations et des  
systèmes de travail qui améliorent  
conditions de travail et performance.

## PROGRAMME

Une première journée donnera aux  
participants des repères pour agir sur les  
différents types de conduites de projets.  
La deuxième journée sera consacrée aux  
démarches et outils de simulation du travail,  
utiles aux conduites de projet.

### Les thèmes abordés :

- Rapprocher le concepteur de l'utilisateur  
dans les projets de transformation  
industriel, bâtiment et SI : étapes et  
acteurs, conduite du projet, risques et  
préconisations.
- Animer la participation et la discussion sur  
le travail.
- Mobiliser les démarches et outils de  
simulation de l'activité future (plan,  
maquette, logiciels 3D ...) pour anticiper  
les effets de l'investissement sur le travail  
(contenu et organisation) et l'évolution des  
métiers.

## INTERVENANTS

Dominique BARADAT,  
Romain CHEVALLET

**DATES : 2 jours**

**6 et 7 novembre 2012**

à Lyon

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Succession d'apports théoriques et pratiques  
(simuler le travail par des cas d'entreprise,  
travail sur plan, maquette...).

**PRIX net de TVA : 960 euros**

# 6

## MIXITÉ, EGALITÉ PROFESSIONNELLE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

### PUBLIC CONCERNÉ

Acteur RH, consultant, élu ou délégué syndical en charge de l'égalité professionnelle, membre d'un CHSCT, préventeur, médecin en santé au travail, conseiller OPCA

### OBJECTIF

Faire de l'obligation du Rapport de Situation Comparée une opportunité pour mettre en visibilité les écarts sexués des indicateurs de santé, carrière et rémunération.

Diagnostiquer dans l'organisation de travail les causes structurelles des différences de situation des femmes et des hommes.

Identifier les conditions et actions favorables à l'égalité et à l'articulation des temps.



**DATES : 2 jours**

**29 et 30 mars 2012**

**à Lyon**

**PRIX net de TVA : 960 euros**

### PROGRAMME

POSSIBILITÉ DE STAGE  
en  
**INTRA**

La mixité, l'aménagement des temps de travail, la prévention de l'usure et de la pénibilité, le développement des parcours sont de puissants leviers pour agir sur l'égalité professionnelle. L'accord ou le plan d'actions égalité, qui concerne les entreprises de plus de 50 salariés, constitue une vraie opportunité pour améliorer l'organisation et les conditions de travail.

#### Les thèmes abordés :

- Intégrer les indicateurs « conditions de travail et santé » dans le Rapport de Situation Comparée.
- Repérer les obstacles à l'égalité dans l'organisation du travail : répartition sexuée des emplois, contraintes des horaires atypiques, conditions de travail non repérées, absence de perspectives d'évolution.
- Privilégier les leviers d'actions dans les conditions d'organisation du travail : mixité et parcours professionnels, aménagement et choix des temps de travail, réduction de la pénibilité et prévention des risques, classification des emplois.

### INTERVENANTS

Florence CHAPPERT,  
Elisabeth DEWANCKEL

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Etudes de cas de diagnostics et d'interventions en entreprise réalisés par le Réseau ANACT.

Présentation d'un outil de traitement de données avec production automatisée du RSC pour les entreprises de moins de 300 salariés.

## 7

COMMENT PRÉVENIR  
L'ABSENTÉISME EN ENTREPRISEPOSSIBILITÉ DE STAGE  
en  
**INTRA****PUBLIC CONCERNÉ**

Acteur RH, membre de CHSCT,  
consultant, médecin de santé au  
travail, infirmière du travail ...

**OBJECTIF**

Mettre en œuvre une démarche participative de prévention de l'absentéisme intégrant l'analyse des données et du travail.  
Améliorer les conditions de travail et la performance.

**DATES : 2 jours****20 et 21 novembre 2012**

à Lyon

PRIX net de TVA : 960 euros

**PROGRAMME**

Repérer les principales manifestations de l'absentéisme dans les indicateurs quantitatifs disponibles.  
Analyser les causes au travers de l'analyse organisationnelle.  
Développer des outils pour mettre en œuvre une démarche.

**Les thèmes abordés :**

- Les principaux courants d'analyse de l'absentéisme et le rôle des conditions de travail.
- Définir l'absentéisme et ses caractéristiques.
- Les représentations des acteurs : santé, maladie et usure professionnelle.
- Comparer les différents types d'absentéisme et analyser les données : les méthodes d'interprétations des résultats.
- Les causes de la survenue de l'absentéisme en entreprise.
- Construire un modèle d'analyse de l'absentéisme.
- Expérimentation de différentes méthodes : analyse des indicateurs, diagnostic socio-organisationnel, démarche de prévention, mobilisation des acteurs.

**INTERVENANT**

Thierry ROUSSEAU

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Alternance d'apports théoriques, d'échanges interactifs et d'étude de cas.



# GPEC TERRITORIALE : QUELS ENJEUX ? QUELLES MODALITÉS D' ACTIONS SUR LES TERRITOIRES ?

## PUBLIC CONCERNÉ

Acteur relais sur les champs emploi / compétences / travail : MDE, CBE, OPCA, CCI, Animateur territorial, ...  
Représentant des organisations professionnelles et syndicales  
Acteur des services publics (Directe, Conseil Régionaux, Conseils Généraux)

## OBJECTIF

Donner aux participants des méthodes et outils pratiques permettant d'appréhender les questions de GPEC dans une dynamique territoriale (partenariat local, lien avec les PME/TPE, lien Travail - Emploi...).



**DATES : 2 jours**

**7 et 8 juin 2012**

**à Lyon**

**PRIX net de TVA : 960 euros**

## PROGRAMME

La question territoriale prend une place de plus en plus importante dans le débat public. En effet, le territoire apparaît à la fois comme une aire de mobilité pour organiser et sécuriser les parcours professionnels des salariés et comme un lieu de partenariat permettant aux entreprises, et notamment aux PME, d'aborder autrement certaines problématiques (accès à certains marchés, emploi, formation, conditions de travail...).

### Les thèmes abordés :

- Cadre réglementaire et concepts clés de la GPEC : enjeux et cadre de référence posés par la loi et les différents accords des partenaires sociaux (ANI sur la FPC et la GPEC).
- La GPEC Territoriale / la GTEC : quels enjeux pour les acteurs ? Quels modèles de l'action ? L'articulation branches et territoires.
- Exemples et mises en débat d'actions conduites au niveau des territoires.

## INTERVENANTS

Philippe CONTASSOT,  
Michel PARLIER

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternances d'apport de connaissance et de cas pratiques en prenant appui sur les expériences des participants.

# Les conditions pour l'allongement de la vie au TRAVAIL

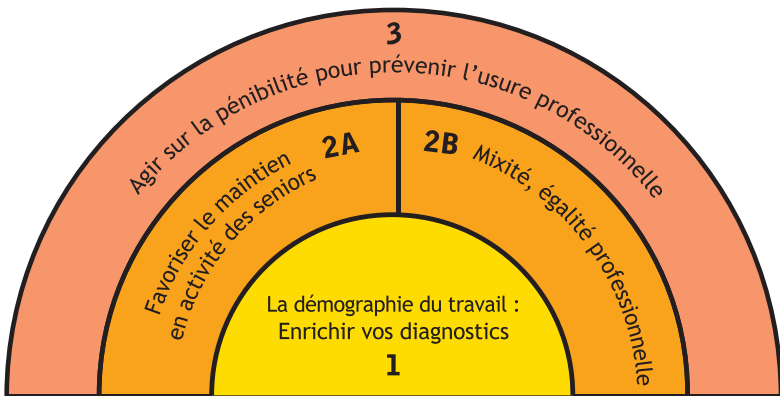
L'ANACT vous conseille des parcours de formation. Bien sûr, les parcours proposés ne sont que des parcours types à adapter à vos expériences et vos besoins.

Nous sommes à votre disposition pour en discuter avec vous.

Vous êtes DRH, représentant du personnel, consultant, médecin de santé au travail, représentant des partenaires sociaux...

- Vous souhaitez enrichir vos plans d'action seniors ou vos plans d'action égalité.
- Vous appuyer sur un diagnostic qui prend en compte l'analyse de vos populations.
- Vous désirez approfondir vos connaissances sur la prévention de la pénibilité au travail.

## PARCOURS ALLONGEMENT



Nous vous conseillons un parcours de formation « allongement de la vie au travail » comprenant 3 sessions :

Pourquoi	Formation	Planning
L'ANACT vous propose de partir d'une démarche d'analyse des populations	<b>1</b> La démographie du travail : Enrichir vos diagnostics « Pénibilité, égalité professionnelle, emploi des séniors »	9 et 10 février 2012 programme page 16
Puis de mettre en œuvre cette méthodologie dans une démarche de maintien en activité des séniors	<b>2A</b> Favoriser le maintien en activité des séniors	22 et 23 mars 2012 programme page 17
Ou de mettre en œuvre cette méthodologie dans une démarche d'accord ou de plan d'action égalité professionnelle	<b>2B</b> Mixité, égalité professionnelle et conditions de travail	29 et 30 mars 2012 programme page 11
Pour vous permettre d'approfondir les aspects « pénibilité » de l'allongement de la vie professionnelle	<b>3</b> Agir sur la pénibilité pour prévenir l'usure professionnelle	12 et 13 juin 2012 programme page 19

Pour engager une approche paritaire de ces sujets, nous vous proposons de participer à ces sessions en « acteurs doubles » (un représentant de la direction et un représentant des IRP).

# 9

## LA DÉMOGRAPHIE DU TRAVAIL, ENRICHIR VOS DIAGNOSTICS

« PÉNIBILITÉ, EGALITÉ PROFESSIONNELLE, EMPLOI DES SENIORS »

POSSIBILITÉ DE STAGE  
en  
**INTRA**

### PUBLIC CONCERNÉ

Acteur RH, consultant, médecin de santé au travail, conseiller OPCA, cadre de la fonction RH, membre CHSCT.

### OBJECTIF

Prendre en compte les caractéristiques des populations (âge, genre, ancienneté, qualification, état de santé,...) en lien avec les conditions de travail.

Vous outillez pour bien préparer vos accords ou plans d'actions sur la prévention de la pénibilité, l'égalité professionnelle ou l'emploi des seniors.

### PROGRAMME

A partir de leurs problématiques ou projets, les participants s'approprieront la démarche d'analyse de données en démographie du travail.

#### Les thèmes abordés :

- Identifier les sources de données de l'entreprise.
- Comprendre l'apport des analyses démographiques.
- Définir les analyses et croisements de données pertinents.
- Savoir recueillir, traiter les données et interpréter les résultats.
- Utiliser les données pour enrichir vos diagnostics et préparer vos accords ou plans d'action.



**DATES : 2 jours**

**9 et 10 février 2012**

**à Lyon**

### INTERVENANT

Charles PARMENTIER

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, travail sur des cas et sur des exemples amenés par les participants.

**PRIX net de TVA : 960 euros**

## PUBLIC CONCERNÉ

Acteur RH, consultant, conseiller  
OPCA, partenaires sociaux.

## OBJECTIF

Acquérir des points de repères pour définir, conduire ou accompagner des actions favorisant le maintien en emploi des seniors.

## PROGRAMME

Saisir l'opportunité de la conclusion d'accords et de la réalisation de plans d'actions en faveur de l'emploi des salariés âgés (décret 2009-560 du 20 mai 2009), pour travailler à l'aide d'outils et méthodes concrets. Ceci, pour favoriser l'allongement de la vie professionnelle de l'ensemble des salariés.

### Les thèmes abordés :

- Les enjeux sociétaux, locaux et politiques publics.
- Les apports de connaissances sur les liens entre vieillissement et conditions de travail.
- La réalisation d'un diagnostic partagé (démographie du travail, analyse du travail...).
- Le choix et la mise en œuvre des actions adaptées : prévenir l'usure professionnelle, développer et valoriser les compétences, favoriser l'engagement tout au long de la vie.
- La conduite d'un projet d'entreprise : impliquer les acteurs, piloter et suivre dans la durée.

## INTERVENANTS

Fabienne CASER,  
Geneviève TROUILLER

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances et d'outils à partir d'exemples et de cas d'entreprises.



**DATES : 2 jours**

**22 et 23 mars 2012**

**à Lyon**

**PRIX net de TVA : 960 euros**

## 11

# AGIR SUR LA PÉNIBILITÉ ET LES PARCOURS POUR PRÉVENIR L'USURE PROFESSIONNELLE

POSSIBILITÉ DE STAGE  
en  
**INTRA**

## PUBLIC CONCERNÉ

Acteur RH, intervenant en entreprise, médecin de santé au travail, RH, membre CHSCT

## OBJECTIF

Acquérir des points de repères, méthodes et outils pour définir et conduire une démarche de prévention de l'usure professionnelle.

Comprendre les enjeux liés à

l'allongement de la vie au travail.

Faire des liens entre pénibilité et parcours professionnels.

## PROGRAMME

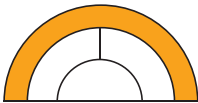
Cette formation permettra d'enrichir vos accords ou plans d'actions en lien avec les récentes obligations (décret du 7 juillet 2011) faites aux entreprises en matière de prévention de la pénibilité. Elle vous apportera des points de repères pour mettre en œuvre votre politique d'amélioration des conditions de travail.

### Les thèmes abordés :

- Contexte législatif sur la pénibilité et principaux enjeux de l'allongement de la vie professionnelle
- Différentes approches pour aborder la pénibilité
- Réalisation de l'état des lieux et apport de la démographie du travail
- Repérage et analyse des situations de pénibilité et des processus d'usure
- Analyse des parcours professionnels
- Repérage des leviers d'action
- Conditions d'une politique de prévention de l'usure

## INTERVENANTS

Ludovic BUGAND,  
Charles PARMENTIER



**DATES : 2 sessions, 3 jours**

**24, 25 et 26 janvier 2012**

**12, 13 et 14 juin 2012**

à Lyon

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Un temps sera réservé à l'échange d'expérience entre les participants sur la manière dont est abordée la pénibilité dans les entreprises. Elle s'appuiera également sur des apports de connaissance et des études de cas.

PRIX net de TVA : 1440 euros

# 12

## MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIES CHRONIQUES ET EVOLUTIVES

POSSIBILITÉ DE STAGE  
en  
**INTRA**

### PUBLIC CONCERNÉ

Médecins de santé au travail ou de prévention, DRH, SAMETH (services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés).

### OBJECTIF

Permettre d'améliorer la prise en compte des personnes atteintes de maladies chroniques évolutives (cancer, sclérose en plaques, VIH, diabète...) dans le milieu du travail. Donner des repères pour la construction collective de démarches de maintien et de retour à l'emploi.

### PROGRAMME

Aujourd'hui on estime que 7 à 10 % de la population active est atteinte d'une maladie chronique Evolutive. Cette formation centrée sur l'approche par le travail, vise à construire un référentiel commun autour d'une meilleure connaissance des effets dans le travail.

#### Les thèmes abordés :

- Les impacts des pathologies chroniques évolutives sur l'activité professionnelle.
- Les situations de travail et le maintien dans l'emploi : fonctionnement de l'homme au travail, dimension chronobiologique, délimiter le champ de l'activité de travail.
- La recherche de solutions : les acteurs, la conduite de projet, les outils.



DATE : 1 jour

1er mars 2012

à Lyon

### INTERVENANT

Dominique BARADAT

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternances d'apport de connaissance et de cas pratiques en prenant appui sur les expériences des participants.

PRIX net de TVA : 480 euros

# De la prévention à la promotion de la santé

L'ANACT vous conseille des parcours de formation. Bien sûr, les parcours proposés ne sont que des parcours types à adapter à vos expériences et vos besoins.

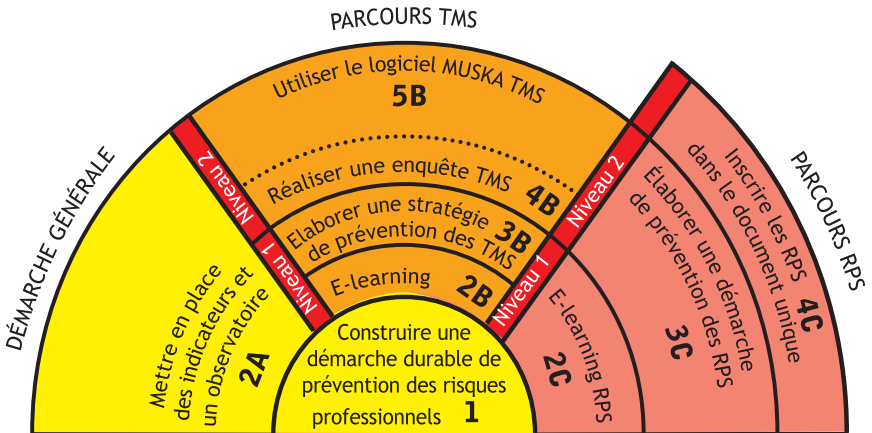
Nous sommes à votre disposition pour en discuter avec vous.

Vous êtes salarié d'entreprise en charge de la Prévention des Risques Professionnels, médecin, infirmier de santé au travail, consultant accompagnant la Prévention des Risques Professionnels, représentant des partenaires sociaux.

Nous vous conseillons 3 parcours de formation sur la prise en compte de la santé au travail.

Plusieurs niveaux de formation vous sont proposés mais tous s'appuient sur une approche solide de la démarche de prévention des risques.

## NOS PARCOURS DE FORMATION DE LA PROMOTION À LA PRÉVENTION DE LA SANTÉ



Vous souhaitez mettre en œuvre la démarche générale Prévention des Risques Professionnels du réseau ANACT...

	Pourquoi	Formation	Planning
Démarche générale	L'ANACT vous propose de partir d'une base solide de prévention durable	<b>1</b> Construire une démarche durable de prévention des risques professionnels	28 et 29 Février 2012 programme page 22
	Piloter la santé, c'est aussi choisir des indicateurs, et les suivre dans le cadre éventuel d'un observatoire	<b>2A</b> Mettre en place des indicateurs pour un observatoire	21 et 22 Juin 2012 programme page 23

Parcours TMS. De la sensibilisation à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des TMS

	Pourquoi	Formation	Planning
Niveau 1	Acquérir la base de vos démarches et réflexion	<b>1</b> Construire une démarche durable de prévention des risques professionnels	28 et 29 Février 2012 programme page 22
	Pour vous sensibiliser aux TMS, suivez le module gratuit sur le site de l'aract Picardie <a href="http://www.cestp.aract.fr">www.cestp.aract.fr</a>	<b>2B</b> E-learning TMS de quoi parle-t-on ?	6 et 7 mars 2012 et 10 et 11 mai 2012 programme page 27
	Pour mettre en œuvre et animer une démarche complète de prévention	<b>3B</b> Elaborer une stratégie de prévention des TMS	
Niveau 2	Si vous souhaitez un premier diagnostic de la situation de votre entreprise face au risque TMS	<b>4B</b> Réaliser une enquête pour disposer d'indicateurs	29 juin 2012 programme page 28
	Maîtriser un logiciel expert pour vous aider à la décision	<b>5B</b> Utiliser le logiciel MUSKA TMS : un outil pour évaluer le risque TMS et simuler des solutions techniques et organisationnelles	26, 27, 28 juin et 25, 26 septembre 2012 programme page 29

Parcours RPS. De la sensibilisation à la mise en œuvre d'une demande de prévention de RPS

	Pourquoi	Formation	Planning
Niveau 1	Acquérir la base de vos démarches et réflexion	<b>1</b> Construire une démarche durable de prévention des risques professionnels	28 et 29 Février 2012 programme page 22
	Pour une première sensibilisation au thème et apprendre à déployer un outil de e-learning en interne	<b>2C</b> E-learning RPSs et organisationnelles	20 Mars 2012 programme page 24
Niveau 2	Pour mettre en œuvre et animer une démarche complète de prévention	<b>3C</b> Elaborer une démarche de prévention des RPS centrée sur l'organisation du travail	3 et 4 avril 2012 et 5 et 6 juillet 2012 programme page 25
	<b>En option</b> Pour vous aider à inscrire les RPS dans le DU	<b>4C</b> Inscrire les risques psychosociaux dans le Document Unique	15 et 16 Novembre 2012 programme page 26

# 13

## CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE DURABLE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

POSSIBILITÉ DE STAGE  
en  
**INTRA**

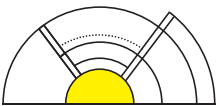
De la prévention à la promotion de la santé

### PUBLIC CONCERNÉ

Médecin ou infirmier(e)s de santé au travail, membre de CHSCT, chargé de la prévention des risques, consultant sur le champ de la prévention.

### OBJECTIF

Structurer une prévention durable des salariés en prenant appui sur la réalité du travail et de son organisation. Intégrer les points de vue des salariés et des différents acteurs de la prévention. Saisir l'opportunité de la construction ou de la mise à jour du «Document Unique» pour améliorer les plans de prévention.



**DATES : 2 jours**

**28 et 29 février 2012**

**à Lyon**

### PROGRAMME

La formation est centrée sur la prise en compte des expositions aux risques dans les différentes formes d'organisation du travail. Elle propose des méthodes et des repères utiles pour l'approche organisationnelle de la prévention en partant des réalités de chaque stagiaire.

#### Les thèmes abordés :

- Les enjeux liés à la prévention des risques professionnels.
- Le cadre législatif et les questions de conditions de travail aujourd'hui.
- L'analyse des conditions d'exposition aux risques.
- La présentation des méthodes utiles pour engager la démarche : conduite de projet, recueil des points de vue, définition des unités de travail, identification de situations de travail, analyse des conditions d'exposition, outils d'aide à l'évaluation pluridisciplinaire des risques et à la définition des actions de prévention, management de la prévention.

### INTERVENANTS

Magali DUBOIS-WILD,  
Pascale MERCECA

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pour favoriser l'appropriation des connaissances transmises, et l'échange entre participants, nous alternerons l'analyse de cas et l'apport de connaissances.

**PRIX net de TVA : 960 euros**

## PUBLIC CONCERNÉ

Chargé de la prévention des risques,  
membre de CHSCT, salarié de  
SST, permanent des branches  
professionnelles.

## OBJECTIF

Aider les participants à la construction  
d'outils de pilotage en santé au travail.  
Fournir des repères, méthodes et outils  
d'aide à l'élaboration d'indicateurs.

## PROGRAMME

La formation est centrée sur la présentation  
d'une méthodologie d'installation d'un outil  
de pilotage notamment un observatoire en  
entreprise. Elle propose aussi des outils  
et méthodes pour réfléchir sur les choix  
d'indicateurs pertinents pour l'action.

### Les thèmes abordés :

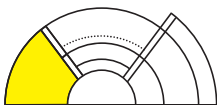
- Les objectifs et le processus de création  
d'un observatoire.
- La mobilisation des acteurs et pilotage.
- Les indicateurs quantitatifs, qualitatifs.
- La relation avec les Instances  
Représentatives du Personnel.
- L'identification des indicateurs pour  
l'observatoire.

## INTERVENANTS

Benoit GRANDJACQUES,  
Marie-Benoîte SANGLERAT

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'exposés, de cas pratiques  
en prenant appui sur les expériences des  
participants en matière d'indicateurs.



**DATES : 2 jours**

**21 et 22 juin 2012**

**à Lyon**

**PRIX net de TVA : 960 euros**

15

# SENSIBILISER AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX GRÂCE AU E-LEARNING

POSSIBILITÉ DE STAGE  
en  
**INTRA**

## PUBLIC CONCERNÉ

Acteur d'entreprise qui souhaite déployer le e-learning pour sensibiliser les salariés de votre entreprise ou de votre organisation aux RPS.

**Pré-requis : avoir regardé le e-learning sur [www.cestp.aract.fr](http://www.cestp.aract.fr) dans son intégralité avant la formation.**

## OBJECTIF

La prise en main de cet outil par les participants doit permettre de sensibiliser les acteurs de l'entreprise ou de l'organisation sur les facteurs générant des RPS.

Cette formation permettra de concrétiser un plan de sensibilisation en utilisant toutes les potentialités du e-learning et en prenant en compte les contraintes de l'organisation.

## PROGRAMME

Réfléchir à ce qui peut être mis en œuvre avec le module e-learning pour permettre aux différents acteurs de l'entreprise d'échanger collectivement sur le thème des RPS.

Cet outil innovant peut être exploité en groupe, en intégralité ou partiellement, comme outil de sensibilisation ou support de formation.

Les thèmes abordés :

- Présentation de l'outil : environnement du module (navigation, rubriques, outils), enchaînement pédagogique des séquences, analyse des cas : découverte de tous les éléments exploitables de l'histoire.
- Les thèmes à développer : apports notionnels : faciliter leur compréhension grâce au support.
- Comment déployer l'outil dans son entreprise : Comment utiliser le module en fonction de différentes situations d'intervention (petits groupes, grands groupes, 1 heure de disponibilité, 1 journée planifiée, etc.).
- Comment réaliser sa démarche personnalisée de sensibilisation dans l'entreprise.

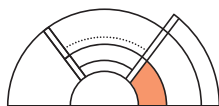
## INTERVENANTS

Anne-Claire PRÉVOST

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Utilisation et manipulation du module e-learning.

Alternance d'apports théoriques et d'échanges interactifs.



DATE : 1 jour

20 mars 2012

à Lyon

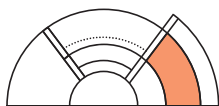
PRIX net de TVA : 480 euros

### PUBLIC CONCERNÉ

Acteur RH, consultant, membre de CHSCT ou représentant du personnel, responsable ou animateur santé sécurité, salarié de service de santé au travail, assistante sociale ou infirmier (ère) d'entreprises.

### OBJECTIF

Élaborer une démarche de prévention avec l'ensemble des acteurs concernés dans ou hors de l'entreprise. Repérer des situations critiques du point de vue de ces risques, analyser les principales causes dans le domaine de l'organisation du travail.



**DATES : 4 jours, 5 sessions**

7, 8 février et 24, 25 avril 2012

3, 4 avril et 5, 6 juillet 2012

26, 27 avril et 13, 14 septembre 2012

30, 31 mai et 20, 21 septembre 2012

27, 28 septembre

et 11, 12 décembre 2012

à Lyon

PRIX net de TVA : 1920 euros

### PROGRAMME

La formation est organisée en 2 modules indissociables.

Le 1<sup>er</sup> module est principalement consacré à l'apport de connaissances, à l'acquisition d'outils et de démarches de repérage ainsi que d'analyse des situations de risques psychosociaux.

#### Les thèmes abordés :

- Contexte de la problématique des RPS : évolution socio-économique, cadres juridiques Français et Européen.
- Définitions et concepts concernant le stress et les RPS et leurs spécificités dans la prévention des risques professionnels.
- Les principaux modèles d'analyse du stress et de la santé psychique.
- L'approche du réseau ANACT par le système des tensions/régulations, recherche des causes dans l'organisation du travail.
- Les indicateurs utiles pour l'intervention et les outils et méthodes mobilisables.

Le 2<sup>ème</sup> module sera axé sur le partage d'expériences issues des terrains investigués par les participants en inter-session et par l'apport de connaissances complémentaires pour construire une démarche durable.

### INTERVENANTS

Isabelle BURENS, Caroline DAVID, Sylvie DE JESUS, Béatrice GAGNE, Anne-Marie GALLET, Marie-Benoîte SANGLERAT

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les apports de connaissances seront complétés par des présentations de cas issus de l'expérience du réseau Anact et des échanges avec les participants.

# 17

## INSCRIRE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LE DOCUMENT UNIQUE

De la prévention à la promotion de la santé

POSSIBILITÉ DE STAGE  
en  
**INTRA**

### PUBLIC CONCERNÉ

Acteur d'entreprise, consultant, préventeur, médecin de santé au travail. Vous avez suivi une formation ou mis en œuvre des actions pour la prévention des risques psychosociaux.

### OBJECTIF

Aider les entreprises à inscrire les risques psychosociaux dans le Document Unique.  
Construire un plan d'action.  
Aider le participant à conduire et animer un groupe pluridisciplinaire.

### PROGRAMME

Proposer une méthodologie pour identifier, analyser, hiérarchiser et prévenir les risques psychosociaux.

#### Les thèmes abordés :

- Rappel des fondamentaux sur les risques professionnels et notamment les RPS.
- Le cadre du Document Unique.
- Repérage à priori des facteurs de risques psychosociaux en situation de travail.
- Présentation, appropriation et validation de la démarche.
- Constitution et animation d'un groupe pluridisciplinaire et participatif dans l'entreprise.
- Évaluation et hiérarchisation des risques psychosociaux, inscription dans le plan d'action.

### INTERVENANTS

Benoît GRANDJACQUES,  
Marie-Benoîte SANGLERAT

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

À partir de cas filmés, la formation alternera les apports de connaissances sur la méthodologie et sa mise en pratique.



**DATES : 2 jours, 2 sessions**

**5 et 6 avril 2012  
15 et 16 novembre 2012**

à Lyon

PRIX net de TVA : 960 euros

## PUBLIC CONCERNÉ

Acteur RH, responsable santé/sécurité, ergonomiste d'entreprise, responsable de production, médecin et infirmier de santé au travail, consultant, acteur de prévention.

## OBJECTIF

Mettre au point une stratégie appropriée visant à mobiliser les acteurs et définir, avec eux, les axes de prévention des TMS.

## PROGRAMME

### Les thèmes abordés :

La formation est axée sur les mécanismes de survenue des TMS et sur la conduite de projet de prévention : analyse stratégique et mobilisation des actions.

Le 1er module est principalement consacré à l'apport de connaissances, à l'acquisition d'outils et de démarches de repérage ainsi que d'analyse des situations.

### Les thèmes abordés :

- L'approche du geste de travail dans ses différentes dimensions.
- Les facteurs psychosociaux et les déterminants de l'organisation du travail.
- L'analyse de situations d'entreprises et les moyens de repérage de la mobilisation des acteurs sur la prévention.
- La construction de repères pour définir une stratégie d'action appropriée.
- Des outils pour passer à l'action.

Le 2ème module sera axé sur le partage d'expériences issues des terrains investigués par les participants en inter-session et par l'apport de connaissances complémentaires pour construire une démarche durable.

## INTERVENANT

Emmanuel ALBERT

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les apports de connaissances seront complétés par des présentations de cas issus de l'expérience du réseau ANACT et des échanges avec les participants.



**DATES : 4 jours**

**6, 7 mars  
et 10, 11 mai 2012**

**à Lyon**

**PRIX net de TVA : 1920 euros**

# 19 RÉALISER UNE ENQUÊTE TMS

## PUBLIC CONCERNÉ

Acteur de la prévention, médecin ou infirmier(e) en santé au travail, membre de CHSCT, acteur RH, consultant sur le champ de la prévention.

## OBJECTIF

Disposer d'indicateurs de l'état de santé musculosquelettiques du personnel.  
Administer un questionnaire pour recueillir des données et impulser la mise en œuvre et le suivi d'une politique de prévention

## PROGRAMME

Ce questionnaire\* à destination du personnel intègre les principaux facteurs de risques de TMS biomécaniques, liés à l'organisation et au climat social de l'entreprise.

### Les thèmes abordés :

- Situer ce questionnaire dans une démarche de prévention des TMS.
- Disposer de repères méthodologiques liés au questionnaire (modalités de passation, acteurs à impliquer ...).
- Utilisation technique de la plate forme SPHYNX.
- Exemple d'analyse de données suite à la passation du questionnaire.

## INTERVENANT

Evelyne ESCRIVA

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport de connaissances et modalités d'utilisation du questionnaire.  
Une journée supplémentaire pourra être organisée, si des participants souhaitent travailler à partir de leurs données propres.



**DATES : 1 jour**

**29 juin 2012**

**à Lyon**

**PRIX net de TVA : 480 euros**

*\* Ce questionnaire sera disponible en ligne sous conditions d'accès (en cours de validation voir sur [anact.fr](http://anact.fr) à partir de janvier 2012) de l'application informatique permettant la saisie et le dépouillement des réponses.*

## PUBLIC CONCERNÉ

Chargé de la prévention des TMS en entreprise : animateur en santé au travail, IPRP, préventeur, consultant, ergonome, etc.

**Pré-requis : bonne connaissance en prévention et facilité d'utilisation des logiciels bureautiques**

## OBJECTIF

Mettre en place dans une entreprise une démarche de prévention des TMS en associant le logiciel MUSKA TMS. Savoir interpréter les résultats et proposer des pistes de solutions.

Pour plus d'informations sur le logiciel, connectez-vous sur [www.muskatms.fr](http://www.muskatms.fr)

## PROGRAMME

Un travail d'intersession permettra aux participants d'utiliser MUSKA TMS en situation réelle dans leur entreprise.

La deuxième session abordera les travaux des participants sous forme de retours d'expériences et approfondissement avec échanges entre participants.

Les thèmes abordés :

- TMS et démarche de prévention.
- Identifier les situations de travail à analyser.
- Filmer une situation de travail.
- Analyser la séquence filmée.
- Évaluer le risque TMS à l'aide du logiciel.
- Interpréter les résultats.
- Proposer des pistes de solutions techniques et organisationnelles .

## INTERVENANTS

Evelyne ESCRIVA,  
Xavier MERLIN,  
Léonard QUERELLE,  
Laurence VERGNEAUX

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances, atelier pratique, travail inter-session, retours d'expériences et échanges à partir des situations amenées par les participants.



**DATES : 5 jours, 4 sessions**

**18, 19, 20 janvier et 15, 16 mars 2012**  
**10, 11, 12 avril et 24, 25 mai 2012**  
**26, 27, 28 juin et 25, 26 septembre**  
**2, 3, 4 octobre et 6, 7 décembre 2012**

à Lyon

PRIX net de TVA : 2400 euros

## PUBLIC CONCERNÉ

**Vous êtes chargé(e) de mission au sein de collectivités territoriales, du service public de l'emploi local, d'établissements publics, d'agences de développement économique, de maisons de l'emploi et de la formation, de chambres consulaires, ou vous êtes entrepreneur, syndicaliste, consultant(e), universitaire, et vous souhaitez travailler sur les enjeux du travail dans les territoires.**

## OBJECTIF

Développer vos savoir-faire en matière d'enquête et d'action collaboratives sur les contextes territoriaux du travail :

- repérer les caractéristiques (tissus productifs, population au travail) des territoires du travail par l'analyse cartographique,
- contextualiser les enjeux d'actions sur les territoires,
- scénariser l'analyse et son compte rendu,
- organiser des conduites de projet,
- partager les ressources pour la connaissance et l'action avec les parties prenantes.

**DATES : 2 j + 1 j**

**26 et 27 septembre  
+ 15 novembre 2012**

à Lyon

PRIX net de TVA : 1440 euros

## PROGRAMME

La formation est organisée en 2 modules indissociables.

Le 1<sup>er</sup> module est principalement consacré à la découverte de l'outil, l'apport de connaissances et l'acquisition de méthodes. Il vise à se familiariser avec les outils d'analyse cartographique pour apprendre à repérer et mettre en scène les configurations et les dynamiques du travail dans les territoires.

### Les thèmes abordés :

- Mutations économiques, sociales et démographiques et développement territorial.
- L'approche territoriale des conditions de travail proposée par le réseau ANACT.
- Processus d'enquête collaborative.
- Cartographie statistique et représentations graphiques de données statistiques.
- Réseaux de ressources et mutualisation des expériences.

Le 2<sup>ème</sup> module est axé sur le partage des retours d'expériences issues des investigations réalisées par les participants en inter-session et par l'apport de connaissances et de conseils complémentaires pour faciliter l'usage et consolider les démarches engagées.

## INTERVENANTS

Vincent MANDINAUD  
Consultants externes partenaires

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Des exercices pratiques sur postes, dans un esprit collaboratif, soutiennent l'apprentissage.

## PRÉ-REQUIS :

Télécharger la collection PageCarto du réseau ANACT à l'adresse suivante : [www.attlas.fr](http://www.attlas.fr)

Venir muni(e) d'un micro-ordinateur avec les modules cartographiques déjà téléchargés. Navigateur Firefox mis à jour.

# MASTER MANAGEMENT, TRAVAIL ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL.

*Un diplôme pour former aux nouveaux enjeux sociaux et économiques des entreprises.*

**L'ANACT et l'Université Paris-Dauphine s'associent pour offrir une réponse pertinente aux nouveaux enjeux de la responsabilité sociale des entreprises :**

L'enseignement articule sciences de gestion et sciences humaines et est structuré en 4 pôles fondamentaux

- l'intégration de l'économique et du social dans les dispositifs de gestion
- la prévention des risques psychosociaux
- la régulation des dynamiques de changement permanent et du stress au travail
- l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail

**Le social n'est pas une variable d'ajustement mais un facteur de développement des individus et des organisations.**

**Un diplôme ouvert aux professionnels**

**Plus d'infos sur  
[Formation-continue.dauphine.fr](http://Formation-continue.dauphine.fr)**

**votre contact :**  
**Marie-Pascale GIOVANANGELI**  
**tél 01 44 05 42 51**  
**[mtds@dep.dauphine.fr](mailto:mtds@dep.dauphine.fr)**

# LES INTERVENANTS

**Emmanuel ALBERT, Aract Languedoc-Roussillon** Ergonome, ancien chargé d'expertise CHSCT et chargé de mission ANACT. Intervient sur les problématiques de santé au travail et d'âges.

**Karine BABULE, Anact** Master Ressources Humaines et Organisation - intervient sur les démarches compétences, le genre dans les interventions, le changement dans les organisations.

**Dominique BARADAT, Aract Aquitaine** Dess Ergonomie des systèmes complexes. Co-coordonnatrice de l'ouvrage «Des pratiques en réflexion : dix ans de débats sur l'intervention en ergonomie».

**Jack BERNON, Anact** Ergonome, responsable du département Santé et Travail à l'ANACT.

**Ludovic BUGAND, Anact** Ergonome et ingénieur. Il intervient sur les champs de l'organisation, de l'usure et de la pénibilité au travail.

**Isabelle BURENS, Anact** Ingénieur et titulaire d'un Master Professionnel en Formation, 15 ans d'expérience en Qualité, Recherche et Production dans l'Industrie. Collabore au projet « risques psychosociaux ».

**Fabienne CASER, Anact** Diplômée en gestion, 12 ans d'expérience en gestion des ressources humaines. Intervient sur le maintien en emploi des seniors et la gestion des âges.

**Florence CHAPPERT, Anact** Ingénieur et psychosociologue, 20 ans d'accompagnement, conseil et formation à la mise en place de démarches de management des compétences. En charge des questions d'égalité professionnelle et conditions de travail.

**Romain CHEVALLET, Anact** Diplômé en gestion, Sciences Politiques, et Ergonomie. Spécialiste en conception de systèmes du travail. Co-Auteur de plusieurs ouvrages, dont « Analyser les usages des systèmes d'information et des TIC » et « Réussir un projet de conception et d'aménagement de bâtiments ».

**Patrick CONJARD, Anact** DESS d'ingénierie de formation, ancien responsable emploi-formation dans un grand groupe industriel, co-auteur de l'ouvrage « Agir sur la professionnalisation ».

**Philippe CONTASSOT, Aract Languedoc Roussillon** Psychosociologue, diplômé de l'IAE. Expérience du conseil développé au sein de différentes structures. Intervient sur les démarches compétences et l'anticipation des mutations.

**Caroline DAVID, Caroline David Consultants** Formation de juriste social et de gestionnaire des ressources humaines complétée par une pratique de l'ergonomie. Ancienne chargée de mission ANACT. Accompagne depuis 20 ans les acteurs de l'entreprise dans les domaines de l'organisation et de la prévention des risques professionnels (RPS, TMS, DU,...).

**Sylvie DE JESUS, FACT Aract Franche-Comté** DESS d'ergonomie et gestion des risques professionnels. Intervient sur les questions de santé au travail.

**Elisabeth DEWANCKEL, Aract Bretagne** Master Management et Organisation Paris Dauphine, ancienne responsable formation et développement RH industrie automobile. Intervient notamment sur la prise en compte des âges et du genre dans l'amélioration des conditions de travail.

**Magali DUBOIS-WILD, Aract Auvergne** Diplômée en Analyse Pluridisciplinaire des Situations de Travail et en Ergonomie. Ancienne consultante. Intervient plus particulièrement, sur le thème de la santé au travail, notamment sur la prévention des risques professionnels (TMS, RPS, Usure,...).

**Frédéric DUMALIN, Anact** Gestionnaire de formation, ancien directeur de formation, co-concepteur de la méthodologie CQDIS.

**Evelyne ESCRIVA, Anact** Ergonome et ingénieur, co-auteur de l'ouvrage « Agir sur la prévention durable des TMS ». En charge du projet prévention des Troubles Musculosquelettiques.

**Béatrice GAGNE, Essor Consultants** Master 2 Ressources Humaines et Organisation ancienne chargée de mission ANACT, consultante, intervenant dans les domaines de l'organisation du travail et de la santé au travail.

**Anne-Marie GALLET, Anact** DESS en gestion des ressources humaines. Intervient sur la prévention des risques psychosociaux.

**Benoit GRANDJACQUES, Anact** Ancien ingénieur en recherche et développement dans l'industrie. Intervient sur la prévention des risques professionnels, technologiques, psychosociaux...

**Ségolène JOURNOUD, Anact** Master en management et psychologie des organisations. 12 ans de conseil en stratégie et management du changement. Aujourd'hui spécialisée sur les questions du management du travail en lien avec la prévention des risques psychosociaux.

**Vincent MANDINAUD, Anact** DEA de sociologie. Développe l'approche cartographique et territoriale des conditions de travail.

**Pascale MERCIÉCA, Anact** Ergonome, co-auteur de l'ouvrage « Agir sur la prévention des risques professionnels : du document unique au plan d'action ».

**Xavier MERLIN, Aract Aquitaine** Ingénieur et ergonome, expérience en production dans le secteur industriel, co-concepteur du logiciel MUSKA.

**Philippe NEGRONI, Aract Corse** Ergonome, 14 ans d'activité de consultant et formateur auprès des partenaires sociaux, Directeur de l'Aract.

**Michel PARLIER, Anact** 20 ans de conseil en management et GRH, coordinateur de l'ouvrage « Le travail, un défi de GRH ». Responsable du département Compétence Travail, Emploi.

**Charles PARMENTIER, Anact** Diplômé en Psychologie du travail et ergonomie, ancien chargé d'études à l'INRS. Collabore au projet « pénibilité ».

**Julien PELLETIER, Anact** Docteur en sociologie du travail, MBA, responsable Veille, Prospective et International.

**Anne Claire PRÉVOST** Ingénieur de formation. A accompagné la création et le développement de l'offre e-learning du CESTP-ARACT Picardie. Intervient sur l'utilisation de ces outils au service de la sensibilisation.

**Léonard QUERELLE, Cabinet Ergonomie & conception** Docteur en ergonomie, ergonomiste européen®, Intervient en Conception industrielle et architecturale.

**Thierry ROUSSEAU, Anact** Sociologue, co-auteur de l'ouvrage « Agir sur la charge de travail, de l'évaluation à la négociation ». Spécialiste des questions d'organisation du travail et de la prévention de l'absentéisme.

**Stéphanie ROUSSET, Aract Auvergne** Économiste, docteur en organisation de la production, Directrice de l'Aract.

**Marie Benoîte SANGLERAT, Anact** DESS ergonomie et changement technologique, ancienne ergonomiste dans l'industrie de production. Intervient sur la prévention des risques professionnels, notamment TMS et RPS.

**Geneviève TROUILLER, Anact** Psychologue du travail, diplômée de sciences de gestion, a exercé des responsabilités au sein d'une direction RH puis a été consultante, collabore au projet senior.

**Laurence VERGNEAUX, Aract Aquitaine** Ergonomiste, expérience des relations sociales en entreprise, conseils et formations en santé au travail.

## V O S   C O N T A C T S

---



**Pour toutes vos questions sur les contenus des formations, contactez :**  
Liliane Lament, responsable formation  
Tél 04 72 56 13 73,  
mail : l.lament@anact.fr



**Pour toutes vos questions administratives, contactez :**  
Nicole Cortes Tetzlaff, chargée de l'administration  
Tél 04 72 56 13 71,  
mail : formations@anact.fr



**Pour toutes vos demandes de formation intra-entreprise, contactez :**  
Soraya Lebleu, assistante Direction Technique et Scientifique  
Tél 04 72 56 13 20,  
mail : intervention@anact.fr

STAGE

Intitulé : ..... N° du stage : .....

Dates : .....

Prix \* : .....

\*la formation, les supports pédagogiques, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners

PARTICIPANT

M.  Mme

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Tél. ....

email : .....

ENTREPRISE

Raison sociale : .....

Adresse : .....

CP : .....

Ville.....

Tél.....

Fax .....

Responsable de formation dans l'entreprise :

Nom : .....

Prénom : .....

Tél. : .....

email : .....

Personne chargée du dossier :

Nom : .....

Prénom : .....

Tél. : .....

email : .....

FACTURATION

Entreprise : .....

Adresse .....  
(si différente de celle mentionnée ci-contre) :

CP : ..... Ville : .....

Je reconnais avoir pris connaissance  
des conditions générales des ventes figurant  
au dos, et les accepter.

Date : .....

Cachet de l'entreprise  
et signature OBLIGATOIRE :



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1

### Organisation du stage

Tous les éléments relatifs aux objectifs, aux moyens et méthodes pédagogiques, ainsi que le contenu complet du programme seront adressés lors de la confirmation de l'inscription.

L'Anact se réserve le droit de reporter ou d'annuler une action de formation.

Dans ce cas l'entreprise et/ou le stagiaire sont informés par écrit au minimum 15 jours avant le démarrage du stage.

En cas de désistement du client, si celui-ci intervient au cours des 8 jours précédant le stage, la moitié du coût de la formation sera due.

En cas d'absence au début ou en cours de stage, le montant de la session sera facturée dans sa totalité.

2

### Prix et mode de règlement

Prestation de base : La journée de formation est facturée 480 euros net de taxe par stagiaire.

Cette prestation de formation professionnelle n'est pas soumise à TVA en application de l'article 261-4 du code général des impôts. Les factures sont payables à 30 jours maximum. Les frais de formation sont payables sur présentation d'une facture valant convention de formation simplifiée.

3

Toute inscription ne sera prise en compte qu'après réception d'un bulletin d'inscription par courrier.

4

### Prise en charge par un organisme collecteur agréé

Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;

Si l'Anact n'a pas reçu l'accord de la prise en charge de l'OPCA au 1<sup>er</sup> jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

5

### Attestation de présence

À l'issue de l'action de formation, une attestation de stage sera adressée à l'entreprise en même temps que la facture.

6

N° déclaration d'existence :  
82 69 P646869  
SIRET : 180 037 012 00051

# NOTES

---

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

# LES COORDONNÉES EN RÉGION

---

■ **ANACT**  
192, avenue Thiers  
CS 800 31  
69457 - LYON CEDEX 06  
Tél. : 04 72 56 13 13  
Fax : 04 78 37 96 90  
[www.anact.fr](http://www.anact.fr)

Retrouvez-nous sur



■ **ALSACE - ACTAL**

68, av. de la République - 68000 Colmar  
Tél. : 03 89 29 29 50  
Fax : 03 89 29 29 59

■ **AQUITAINE - ARACT Aquitaine**

202 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 56 79 63 30  
Fax : 05 56 81 16 50  
[aquitaine.aract.fr](http://aquitaine.aract.fr)

■ **AUVERGNE - ARACT Auvergne**

2, avenue Léonard de Vinci  
Parc technologique de la Pardieu  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél.: 04 73 44 35 35  
Fax : 04 73 44 35 39  
[auvergne.aract.fr](http://auvergne.aract.fr)

■ **BASSE-NORMANDIE**

**ARACT Basse-Normandie**  
Parc Athéna - Immeuble Paséo  
12 Rue Ferdinand Buisson  
14280 Saint-Contest  
Tél. : 02 31 46 13 90  
Fax : 02 31 46 13 91  
[basse-normandie.aract.fr](http://basse-normandie.aract.fr)

■ **BOURGOGNE**

**ARACT Bourgogne**  
8 rond point de la Nation  
21000 Dijon  
Tél. : 03 80 50 99 86  
[bourgogne.aract.fr](http://bourgogne.aract.fr)

■ **BRETAGNE - ARACT Bretagne**

10, rue Nantaise - 35000 Rennes  
Tél. : 02 23 44 01 44  
Fax : 02 23 44 01 45  
[bretagne.aract.fr](http://bretagne.aract.fr)

■ **CENTRE - ARACT Centre**

Le Masséna - 122 bis, Fbg St-Jean  
45000 Orléans  
Tél. : 02 38 42 20 60  
Fax : 02 38 42 20 69  
[centre.aract.fr](http://centre.aract.fr)

■ **CHAMPAGNE-ARDENNE**

**ARACT Champagne-Ardenne**  
Rue Charles Marie Ravel  
51520 Saint-Martin-sur-le-Pré  
Tél. : 03 26 26 26 26  
Fax : 03 26 26 94 74  
[champagne-ardenne.aract.fr](http://champagne-ardenne.aract.fr)

■ **CORSE - ARACT Corse**

6 rue Sergent Casalonga  
20000 Ajaccio  
Tél. : 04 95 10 94 20  
Fax : 04 95 25 46 06  
[corse.aract.fr](http://corse.aract.fr)

■ **FRANCHE-COMTE - FACT**

8, rue Alfred de Vigny  
Espace Lafayette - 25000 Besançon  
Tél. : 03 81 25 52 80  
Fax : 03 81 25 52 81  
[fact.aract.fr](http://fact.aract.fr)

■ **GUADELOUPE - ARACT Guadeloupe**

8-10 Les Jardins de Houëlbourg  
Bd. de Houëlbourg  
Z.I. de Jarry  
97122 BAIE-MAHAULT  
Tél. : 0590 60 73 82  
Fax : 0590 38 30 24

■ **GUYANE - ARACT Guyane**

Pôle d'activités sociales  
route de Montabo - chemin Grant  
97300 Cayenne  
Tél. : 05 94 25 23 63  
Fax : 05 94 25 23 73  
[guyane.aract.fr](http://guyane.aract.fr)

## ■ HAUTE-NORMANDIE

**ARACT Haute-Normandie**

Immeuble Le Rollon  
108, avenue de Bretagne - 76100 Rouen  
Tél. : 02 32 81 56 40  
Fax : 02 32 81 56 41  
haute-normandie.aract.fr

## ■ ILE-DE-FRANCE - ARACT Ile-de-France

35, rue de Rome - 75008 Paris  
Tél. : 01 53 40 90 40  
Fax : 01 53 40 90 59  
aractidf.org

## ■ LANGUEDOC-ROUSSILLON

**ARACT Languedoc-Roussillon**

1350, avenue A. Einstein  
Le Phénix Bâtiment 9 - 34000 Montpellier  
Tél. : 04 99 52 61 40  
Fax : 04 67 22 57 16  
languedoc.aract.fr

## ■ LIMOUSIN - ARACT Limousin

46, avenue des Bénédictins  
Immeuble le Capitole  
87000 Limoges  
Tél. : 05 55 11 05 60  
Fax : 05 55 11 05 61  
limousin.aract.fr

## ■ LORRAINE - ARACT Lorraine

1, place du Pont à Seille  
57045 Metz Cedex  
Tél. : 03 87 75 18 57  
Fax : 03 87 75 18 84  
lorraine.aract.fr

## ■ MARTINIQUE - ARACT Martinique

Z.I. Acajou Californie - 97232 Le Lamentin  
Tél. : 05 96 66 67 60  
Fax : 05 96 66 67 61  
martinique.aract.fr

## ■ MIDI-PYRENEES - MIDACT

25, rue Roquelaine - 31000 Toulouse  
Tél. : 05 62 73 74 10  
Fax : 05 62 73 74 19

## ■ NORD-PAS-DE-CALAIS

**ARACT Nord-Pas-de-Calais**

197, rue Nationale - 59000 Lille  
Tél. : 03 28 38 03 50  
Fax : 03 28 38 03 51  
npdc.aract.fr

## ■ PAYS DE LA LOIRE

**ARACT Pays de la Loire**

10, rue de la Treillerie  
BP 80023 - 49071 Beaucouzé Cedex  
Tél. : 02 41 73 00 22  
Fax : 02 41 73 03 44  
pdl.aract.fr

## ■ PICARDIE - CESTP-ARACT Picardie

19, rue Victor Hugo  
BP 924 - 80009 Amiens Cedex 1  
Tél. : 03 22 91 45 10  
Fax : 03 22 97 95 97  
cestp.aract.fr

## ■ POITOU-CHARENTES

**ARACT Poitou-Charentes**

15 ter, rue Victor Grignard  
ZI de la République II  
86000 Poitiers  
Tél. : 05 49 52 25 78  
Fax : 05 49 52 26 83  
poitou-charentes.aract.fr

## ■ PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

**ACT Méditerranée**

Europarc de Pichaury  
1330, rue G. de la Lauzière - Bât. C1  
13856 Aix-en-Provence Cedex 03  
Tél. : 04 42 90 30 20  
Fax : 04 42 90 30 21  
actmediterranee.fr

## ■ REUNION - ARVISE

61, rue des vavangues - ZAC Finette  
97495 St-Clotilde Cedex  
Tél. : 02 62 41 52 32  
Fax : 02 62 41 90 42  
arvise.aract.fr

## ■ RHONE-ALPES - ARAVIS

14, rue Passet - 69007 Lyon  
Tél. : 04 37 65 49 70  
Fax : 04 37 65 49 75  
aravis.aract.fr

L'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) est un établissement public administratif créé en 1973 et installé à Lyon. Son conseil d'administration regroupe les représentants des employeurs et des salariés, l'État et des experts.

L'ANACT constitue avec les 26 Associations Régionales pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) présentes en régions métropolitaines et outre-mer, le Réseau ANACT.

Fort de 280 collaborateurs, le Réseau ANACT a pour vocation de concevoir et de promouvoir dans les entreprises, des politiques, des outils et des méthodes permettant une amélioration durable des conditions de travail.

**Son offre de service, aux acteurs internes et externes à l'entreprise, comprend 4 niveaux d'intervention :**

- une mise à disposition de ses productions,
- des démarches d'appui et de conseil sous forme notamment de diagnostics courts,
- des missions d'accompagnement au changement dans les entreprises et sur les territoires,
- la diffusion de ses travaux vers un public plus large.

**Ses champs d'action sont :**

- la promotion de la santé au travail,
- les mutations du travail, changements techniques et organisationnels,
- les liens entre travail, compétences et développement des personnes, tout au long de la vie,
- la gestion des âges, l'approche par genre et la prise en compte de la pluralité des populations au travail,
- les pratiques de pilotage des conditions de travail en entreprise,
- les conditions de travail, la performance durable des entreprises et le développement économique.



Agence Nationale  
pour l'Amélioration des  
Conditions de Travail

192, avenue Thiers  
CS 800 31  
69457 - LYON CEDEX 06  
Tél. : 04 72 56 13 13  
Fax : 04 78 37 96 90  
[www.anact.fr](http://www.anact.fr)